



LES ATELIERS DU VIVANT & LA VILLE

Les 2nd Ateliers du Vivant et la Ville

Les sols, ressource des métropoles de demain !

**Vendredi 16 Octobre 2015
Hôtel de ville de Versailles**

DOSSIER DE PRESSE

Contact Le Vivant et la Ville:

Aurélie Lafon – 06 23 38 60 72

Relations médias:

Roseline du Manoir – 06 08 97 93 48

contact@levivantetlaville.com

www.levivantetlaville.com

Solutions alternatives pour une ville durable



île de France



Le Vivant et la Ville

SOMMAIRE

LES 2nd ATELIERS DU VIVANT ET LA VILLE

Objectifs de ces Ateliers	5
Les engagements du Vivant et la Ville	6
Programme.	6
Animateur.....	6
Introduction	6
<i>Ville, nature, agriculture : quels outils pour un usage réglementé des sols ?</i>	7
<i>Du sol déchet au sol ressource : quelles opportunités ?</i>	7
<i>Du stérile au fertile : quelles filières industrielles ?</i>	8
Clôture	8
Buffet déjeunatoire	8
Partenaires des 2nd Ateliers du Vivant et la Ville	8
Nos perspectives	9
Former les acteurs	9
Accompagner l'aménageur dans ses projets.....	9

LE VIVANT ET LA VILLE

Objectifs de l'association	11
Nos valeurs.	11
Nos axes de travail.	12
Nos réalisations.	12
Nos projets 2016/2017.	12
Un réseau de 28 entreprises aux expertises complémentaires	13

LES 2nd ATELIERS DU VIVANT ET LA VILLE

Les sols, ressource des métropoles de demain !



LES ATELIERS DU VIVANT & LA VILLE

Les sols, ressource
des métropoles de demain !

16 octobre 2015

Hôtel de Ville de Versailles

www.levivantetlaville.com

Solutions alternatives pour une ville durable

A l'occasion de l'événement 2015 : année internationale des sols, l'association Le Vivant & la Ville organise ses 2nd Ateliers animés par Frédéric DENHEZ, journaliste et auteur de l'ouvrage « Cessons de ruiner nos sols ».

De nouvelles solutions d'économie circulaire émergent, contribuant à préserver et valoriser les sols. Elles visent à répondre aux enjeux des grands projets d'aménagement et dynamiser le territoire face à la rareté croissante du foncier. L'approche transversale de ces 2nd Ateliers s'appuie sur des expériences concrètes et des solutions alternatives dans l'objectif de lever les freins liés à la gestion urbaine des sols.

Objectifs de ces Ateliers

De nombreux enjeux stratégiques pour la ville de demain sont liés aux sols : rareté et coûts du foncier, renouvellement versus étalement urbain, gestion qualitative et quantitative des eaux sur les bassins versants, trames vertes et bleues, place de l'agriculture urbaine ou périurbaine sur les territoires, gestion et dépollution des sols, économie circulaire des terres excavées et valorisation des déchets, ...

Des solutions sont possibles pour remédier à l'artificialisation des sols et faciliter leur préservation. L'objectif, au bénéfice de tous, est de maintenir mais aussi de produire des sols capables de se régénérer et d'être compatibles avec les usages futurs. Ces ateliers ont pour vocation de débattre ouvertement à partir de vécus et d'essayer de lever les freins du développement économique associé.

Les engagements du Vivant et la Ville

L'association le Vivant et la Ville se compose d'entreprises dont les compétences sont complémentaires pour la gestion et la valorisation de la ressource Sol.

Dans le cadre du programme des Nations Unies « **2015, année internationale des sols** » il était alors évident que l'association se mobilise pour apporter sa vision collective sur le sujet, ainsi que des approches et solutions alternatives auprès des décideurs et acteurs des territoires.

En particulier, l'association propose une offre de formation destinée à la fois aux décideurs, aux concepteurs et aux opérateurs.

Programme des Ateliers

Sous le format d'une demi-journée suivie d'un déjeuner cocktail avec les membres de l'association, ces 2nd Ateliers du Vivant et la Ville se dérouleront en 3 tables rondes pour lever les freins, faire avancer la valorisation des sols et le développement économique des filières associées et des compétences, en s'appuyant sur la présentation d'actions exemplaires, d'acteurs témoins engagés et des référents scientifiques.

Elles s'adressent à un public composé de :

- les entreprises : PME, bureaux d'études pour l'eau et le sol, urbanistes, architectes et entreprises de services à l'environnement,...
- les pouvoirs publics : élus, services des collectivités locales et territoriales ou d'état, institutions, opérateurs fonciers...

Animateur

Frédéric Denhez, Journaliste et auteur de l'ouvrage *Cessons de ruiner nos sols*

Introduction

François de Mazières, Député maire de Versailles

Xavier Marié, Vice-président du Vivant et la Ville



Table ronde 1 / Ville, nature, agriculture : quels outils pour un usage réglementé des sols ?

Le sol est un patrimoine commun qu'il faut économiser en prenant en compte sa diversité naturelle mais aussi son artificialisation. Comment adapter ses usages en fonction des services qu'il rend aux populations ? Opposition ou complémentarité entre renouvellement et étalement urbain ? Les évolutions réglementaires récentes et la loi ALUR, favorisent-elles la préservation et l'utilisation raisonnée des sols ? Quels leviers de valorisation des nouveaux usages des friches urbaines ?

Intervenants

Céline Tanguay, Paysagiste urbaniste, Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Tours
Anne Hébert-Piquard, Membre du bureau de l'Institut Régional du Développement Durable de Basse Normandie, Présidente de Communauté de communes de Sèves-Taute
Christian Thibault, Directeur du département Environnement urbain et rural, Institut d'Aménagement et d'Urbanisme d'Ile de France
Eric Goulouzele, Directeur général par intérim, Agence des Espaces Verts d'Ile de France
Jean-Marie Chabane, Chef de l'unité territoriale du Val de Marne, DRIEE

Objectifs :

- Dans le contexte du développement du Grand Paris et des grandes métropoles régionales, faire comprendre l'intérêt économique, social et environnemental de la préservation et la valorisation des sols dans les projets d'urbanisme
- Le contexte législatif évoluant rapidement, apporter un éclaircissement face aux évolutions réglementaires actuelles et à venir
- Faire découvrir des outils pour évaluer la diversité et la qualité des sols et ainsi favoriser leur prise en compte en amont des projets d'aménagement
- Aider les élus, établissements fonciers et aménageurs à développer une stratégie foncière tenant compte des services rendus par les sols

Table ronde 2 / Du sol déchet au sol ressource : quelles opportunités ?

Il est possible de mutualiser les ressources du sol à l'échelle du territoire pour économiser, et limiter l'impact environnemental des opérations d'aménagement.

Des alternatives à la mise en décharge des terres excavées sont possibles. Quels sont les enjeux environnementaux et financiers d'une économie circulaire alternative à la mise en décharge ? Comment stocker les ressources en attente de projet ?

Intervenants

Michel Desvigne, Paysagiste, Agence Michel Desvigne Paysagiste
Antoine Prenant, Directeur des projets Yvelines, Etablissement Public Paris Saclay
Hugo Lainé, Chargé d'opérations, Normandie Aménagement
Frédéric Segur, Directeur du service Arbres et Paysage du Grand Lyon
Claire Chenu, Professeur de science du sol, AgroParisTech - UMR Ecosys

Objectifs :

- Intégrer les enjeux et les solutions que représentent les sols dans la démarche de projet à différentes échelles de territoires.
- Démontrer qu'il est possible de mutualiser les ressources du sol à l'échelle du territoire, tout en réduisant les coûts et en améliorant le bilan carbone des opérations
- Faire découvrir des alternatives à la mise en décharge des terres excavées ainsi que les outils nécessaires pour les développer
- Témoigner de projets de plateforme de gestion des matériaux qui proposent des réponses techniques et économiques en accompagnant l'évolution réglementaire



Table ronde 3 / Du stérile au fertile : quelles filières industrielles ?

L'aménagement urbain génère des déblais excédentaires, potentiels de ressources vers de nouvelles filières de valorisation. Quelles conditions réunir pour passer durablement du stérile au fertile ? Comment ramener la pollution des sols à un niveau compatible avec son usage futur ? Comment mobiliser les filières, du compost vert aux terres excavées ? La nouvelle économie du carbone peut-elle accélérer le développement de ces filières et contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique ?

Intervenants

Claire Piguet, Gérante associée d'Ateliers Lion / projet Ecocité de Territoire Côté Ouest à La Réunion

Jean-Marie Chabane, Chef de l'unité territoriale du Val de Marne, DRIEE

Nicolas Canivet, Direction de Projets-Aménageur, Société d'Equipement du Rhône et de Lyon (SERL)

Fabien Michel, Directeur du développement, GRS Valtech

Jean-Louis Morel, Professeur ENSAIA – LSE – Université de Lorraine

Objectifs :

- Faire découvrir des méthodes de production de sols fertiles à partir de matériaux stériles
- Discuter des conditions de développement et de viabilité économique de la filière associée
- Montrer qu'il est possible de développer de nouvelles filières en économie circulaire
- Face aux problématiques des sites pollués et anciennes friches urbaines, proposer des méthodes de gestion in situ des matériaux pollués et leur possibilité de réemploi pour le projet de réhabilitation.

Clôture

Xavier LAUREAU, Président du Vivant et la Ville

Buffet déjeunatoire

Avec les membres de l'Association Le Vivant et la Ville.

Partenaires des 2nds Ateliers du VIVANT ET LA VILLE



VersaillesGrandParc
communauté d'agglomération



Nos perspectives

Former les acteurs

Une enquête menée par Le Vivant et la Ville auprès de 272 acteurs de la filière a permis de démontrer l'intérêt croissant de nos métiers pour les sols et une faiblesse dans la prise en compte des sols dans les projets d'aménagement.

Fort de ce constat, et autour de notre membre référent TECOMAH, école de la CCI Paris-Ile-de-France, le Vivant et la Ville met en place, dès le début 2016, une offre de formation sur les sols à destination des élus, des personnels des collectivités, des bureaux d'études, des encadrants de travaux et des opérateurs de terrain.

Proposées en modules d'une durée de 2 jours, ces formations ont pour objectif de permettre d'acquérir une vision globale des enjeux liés aux sols et de découvrir les méthodes et outils nécessaires à leur préservation et à leur valorisation dans les projets puis à leur bonne gestion. Notre offre de formation, destinée aux acteurs de la filière de l'aménagement, des travaux publics et du paysage, mobilise les compétences expertes des membres de notre grappe d'entreprises.

Accompagner l'aménageur dans ses projets

Collectivités et aménageurs ont un besoin croissant de solutions intégrées depuis les phases d'études (diagnostic, cartographie, bilan des sols, élaboration des projets), jusqu'aux travaux de réalisation et de gestion. Elles s'appliquent tout au long de la vie de l'opération et notamment dans leurs premières phases, pour anticiper les besoins des phases ultérieures de production des programmes d'infrastructures, de bâtiments et d'espaces publics. Par la complémentarité de nos savoir-faire, nous proposons d'accompagner les acteurs de l'aménagement pour optimiser l'intégration environnementale de leurs projets.

Pour cela, nous développons des solutions de valorisation des services rendus par les sols pour préserver la biodiversité, pour aider à la gestion de l'eau et des pollutions, à l'atténuation des effets du climat

Le VIVANT ET LA VILLE

Les fonctions du vivant, Une filière économique, Des solutions alternatives

Le Vivant et la Ville est une association loi 1901 labellisée par la Datar.

Né sur le territoire de Versailles Grand Parc, le périmètre d'influence du Vivant et la Ville est élargi à l'Île-de-France avec une vocation à se développer au plan national.

La grappe d'entreprises regroupe 28 entreprises PME et Groupes, qui oeuvrent dans :

- l'ingénierie écologique, l'eau, le sol, le végétal et biodiversité
- l'urbanisme, le paysage, l'aménagement urbain
- les services à l'environnement et la gestion des ressources
- les relations sociales et la formation au sein des espaces urbains

Objectifs de l'association

1. Rassembler les savoir-faire complémentaires de la filière du Vivant et de la chaîne de l'aménagement urbain pour anticiper les besoins de la ville et des territoires. Composé majoritairement de PME, avec le soutien de Groupes de services en environnement, Le Vivant et la Ville réunit la chaîne de création de valeur des espaces urbains : Planification urbaine, Aménagements urbains et infrastructures, Maîtrise d'œuvre, Fournitures et Travaux, Gestion et Services, Formation filières.

Ces entreprises, leaders et performantes dans leur domaine, partagent leurs expertises et savoir-faire, et construisent ensemble par leur complémentarité, des solutions alternatives autour du Vivant et de l'écologie urbaine.

2. Développer des solutions alternatives et de nouvelles compétences

Les activités liées au Vivant constituent la filière du génie écologique urbain dont la structuration et le développement des marchés sont en évolution rapide. Les nouvelles technologies de l'information, de la biologie, de l'hydrologie, de la transformation et du recyclage des matériaux sont déjà mobilisables.

3. Promouvoir les services rendus par le Vivant.

Promouvoir des solutions alternatives s'appuyant sur les fonctions du Vivant au service des enjeux de la Ville, et valoriser la création d'activités nouvelles.

Nos valeurs

- Favoriser la complémentarité des expertises
- Valoriser les fonctions du Vivant et ses services rendus
- Fonctionner en économie circulaire
- Développer la multifonctionnalité des infrastructures vertes
- Promouvoir la diversité des usages
- Préserver et développer la biodiversité urbaine

Nos axes de travail

1. Agriculture urbaine et cycles courts

- Les Fermes en Villes
- Requalification des friches urbaines
- Economie circulaire des ressources

2. Lutte contre l'imperméabilisation urbaine

- A l'échelle de la ville, du quartier ou de la parcelle
- Gestion des eaux de pluie: phyto-remédiation, aménagements paysagers, zones humides, ouvrages alternatifs de rétention
- Réduction des pollutions diffuses

3. Restauration de la nature en ville

- Requalification écologique des espaces urbains
- Accroissement de la valeur aux infrastructures « vertes »

4. Économie du foncier et valorisation des sols

- Optimisation de la ressource foncière
- Innovation pour valoriser les sols artificialisés et protéger les sols naturels
- Economie locale du recyclage des ressources-matériaux – sol

Nos réalisations

- Les 1^{er} Ateliers du Vivant et la Ville, « Solutions alternatives pour une ville durable », le 14 novembre 2013 au Palais des Congrès de Versailles
- Les Fermes en Villes : 1^{er} démonstrateur d'agriculture urbaine en économie circulaire, une solution innovante pour valoriser le foncier périurbain délaissé dans la ville et ses abords. Inauguration mi 2014 sur le site de St Cyr l'école (78)
- Le Guide des Bonnes Pratiques des Enveloppes Végétalisées du Bâti (édition 2014), qui présente les différentes manières de concevoir, de réaliser et d'entretenir les murs, intérieurs et extérieurs, et les toitures végétalisées intensives et semi-intensives.
- Création de la formation de Maître Eco Jardinier destinée aux métiers du paysage et reconnue dans le cadre de la convention collective des entreprises du paysage. 2 sessions en 3 ans
- Participation à des salons professionnels - SIMI 2013-2015, Paris

Nos projets (2016-2017)

- Les 3^{ème} Ateliers du Vivant et la Ville, valorisation des services rendus par les infrastructures vertes du « Vivant » dans la Ville, automne 2016. Partenaire : Pôle Advancity
- Formations courtes : Gestion et utilisation des eaux pluviales ; Gestion des Sols,...

Un réseau de 28 entreprises aux expertises complémentaires

- **Agence Laverne** est une agence de paysage qui intervient dans les domaines de la valorisation et l'aménagement du territoire, du développement et de la restructuration des villes, et de l'aménagement d'infrastructures, d'espaces publics et de parcs et jardins.
- **Agrigex Environnement** est spécialisée dans l'aménagement des espaces verts en Ile-de-France. Agrigex propose de créer et d'entretenir les parcs urbains, les aménagements autoroutiers, les bassins paysagers, les zones piétonnes, les buttes phoniques et les jardins sur dalle.
- **AK Consultants** accompagne les projets d'insertion d'aménagement et de construction dans leur contexte environnemental : audit réglementaire, expertise déchets, études d'impact, dossiers ICPE, études paysagères, modélisation 3D et 4D, suivi de terrain, communication stratégique, AMO.
- **AS2C**, bureau d'ingénieur conseil est spécialisé dans le développement de produits et de solutions techniques dans le domaine de la gestion urbaine des eaux pluviales et les matériaux composites à faible empreinte carbone.
- **Association Espaces** est une structure d'insertion par les métiers de la nature, en appliquant une gestion différenciée des espaces naturels urbains. L'enjeu est de créer une dynamique d'économie sociale et solidaire en Ile-de-France.
- **BG Ingénieurs Conseils** est une société d'ingénierie Suisse qui intervient à toutes les étapes de vie d'un projet, y compris la fin de vie selon 4 axes stratégiques : Infrastructures et transport ; Bâtiment, efficacité énergétique et fonctionnalité ; Environnement en eau / utilisation durable de l'eau ; Environnement et sites pollués.
- **Bio Yvelines Services** est une entreprise d'insertion par l'activité économique (SIAE). Son activité est la récupération et la valorisation des déchets verts et de déchets de bois.
- **Cabinet Pierre GRILLET** se base aujourd'hui sur des compétences et des expériences diversifiées, organisées en quatre pôles : Arboriculture ornementale et forêt (Expertise-conseil Assistance à Maîtrise d'ouvrage, Formation) ; Audit organisationnel de services Parcs et Jardins des collectivités ; Paysage (Assistance à Maîtrise d'ouvrage ou auprès des concepteurs) ; Géomatique (SIG analyse spatiale de données) et informatique (Analyse, Développement et Formation)
- **Capsel** est une entreprise de conception, création et entretien d'espaces verts orientée vers une clientèle privée urbaine. Botanique Edition est un site marchand spécialisé en signalétique de jardin. L'Aide Jardinier, société de Services d'Aide à la Personne, jardine pour les particuliers.
- **CHEP** cultive sa différence et affirme sa vocation pédagogique en offrant à tous l'accès à une formation de qualité dans les métiers du paysage, de l'élagage et de l'environnement de la 3ème au BTS en formation scolaire temps plein, en alternance et en formation continue pour adultes.
- **EPOC** est un cabinet de conseil spécialisé dans le domaine de l'environnement et de la construction. Marc Geoffroy, son gérant, établit des diagnostics, travaille sur l'organisation et les plans stratégiques des entreprises, et les accompagne sur les moyens pour parvenir aux objectifs.

- **Florentaise** fabrique et commercialise une gamme complète de terreaux, amendements et paillages. Son expertise lui permet de s'adresser aussi bien aux particuliers qu'aux professionnels. Toutes les innovations développées répondent à des critères d'éco innovation.
- **Hydrasol** développe et propose des produits et des services destinés à caractériser les transferts hydriques dans le continuum Sol-Plante-Atmosphère et à optimiser l'alimentation en eau et en minéraux des végétaux.
- **Jean-Paul Viguiet et associés** est une agence d'architecture qui intervient dans tous les domaines et toutes les échelles liés à l'architecture. Grâce aux différentes cellules internes, l'agence développe des projets globaux conciliant le plus souvent architecture, urbanisme, paysage et décoration intérieure.
- **Le Sommer Environnement** est un cabinet de conseil en environnement appliqué au bâtiment et au cadre bâti. Sa mission est de permettre à ses clients de réduire les émissions de pollutions, de limiter l'épuisement des ressources naturelles, d'améliorer le confort et la santé des usagers et de limiter la production de déchets.
- **Les Jardins de Gally** conçoivent, aménagent et entretiennent les jardins des entreprises et des grands espaces publics urbains. Intérieurs ou extérieurs, ornementaux ou potagers, ces espaces partagés participent à la convivialité et à la biodiversité.
- **SEGI** est un bureau d'études spécialisé dans le domaine de l'eau, au service des collectivités, en matière d'études et de suivi de travaux. Les thématiques travaillées sont la continuité écologique, la qualité de l'eau et des milieux, la métrologie.
- **SEVESC**, filiale de SUEZ Environnement, apporte chaque jour à ses clients - collectivités locales, consommateurs et professionnels - un service de qualité pour gérer l'eau, l'assainissement et préserver les ressources en eau dans les Yvelines et les Hauts-de-Seine.
- **Sol Paysage** est un bureau d'études et de conseil en ingénierie du sol et du paysage au service de l'aménagement urbain et des territoires. L'environnement est notre domaine d'activité, le paysage notre coeur de métier, le sol et la biodiversité nos spécialités.
- **Techni'cité** est un bureau d'ingénierie spécialisé dans le paysage, l'aménagement urbain, les voiries et réseaux divers et les terrains de sport. Techni'Cité assure, à partir des projets établis par leurs partenaires, la conception technique des ouvrages, la direction de travaux et la gestion des marchés de travaux, en collaboration avec des concepteurs tels que paysagistes, urbanistes ou architectes.
- **Tecomah** est un établissement d'enseignement dédié aux métiers de l'environnement et du cadre de vie : l'aménagement et la valorisation des espaces paysagers ; la gestion et la maîtrise de l'eau ; la commercialisation et le management dans les filières agricole, agroalimentaire et du paysage.
- **Thierry Muller SAS**, société de paysagisme, met le jardin en phase avec les aspirations de l'entreprise, pour le plaisir des sens et la respiration de la ville. Depuis plus de 25 ans, Thierry Muller SAS conçoit, réalise et entretient des jardins créatifs et vivants.
- **Thuilleaux** est une pépinière spécialisée dans la production en écoproduction de grands arbres et conifères d'ornement. Nos végétaux rustiques, cultivés localement, en solitaire, durant de nombreuses années, sont parfaitement adaptés aux espaces verts publics et privés de l'île de France.

- **UpCycle** est une société spécialisée dans la conception et l'exploitation de systèmes innovants de valorisation de déchets urbains. Notre premier champ d'application est la valorisation de marc de café par la production de pleurotes gastronomiques et de boîtes à champignons, en économie circulaire & solidaire.
- **Urban Act** est une agence d'architecture et d'urbanisme qui travaille sur des définitions architecturales et urbaines. Les projets sont construits dans une logique de conception intégrée. L'agence regroupe différentes compétences (paysagistes, ingénieurs, urbanistes, sociologues, architectes, économistes), permettant de réfléchir à l'évolution des espaces et des milieux afin d'optimiser l'interaction de l'Homme avec son environnement.
- **Vallois Ile de France** et Vallois Normandie sont des filiales de VALLIA. Ces sociétés d'espaces verts réalisent des travaux de création, d'aménagements extérieurs de parcs et jardins et d'entretien d'Espaces Verts.
- **VEOLIA**, leader des services à l'environnement (eau, propreté, recyclage et valorisation matière et déchet, énergie) accompagne les grandes tendances actuelles des villes et des territoires qui sont la croissance urbaine et le renforcement des exigences environnementales. Le Groupe propose des solutions adaptées et sur mesure dans la gestion des services de l'eau, des déchets, de l'économie circulaire et de l'efficacité énergétique, pour ressourcer le monde.
- **VINCI Autoroutes** conçoit, construit, finance et exploite 4 386 km d'autoroutes dans le cadre de concessions longues en France, et accueille chaque jour plus de 2 millions de clients sur les réseaux de ses quatre sociétés concessionnaires : ASF, Cofiroute, Escota et Arcour. VINCI Autoroutes dessert de nombreuses villes telles que Paris, Lyon, Nantes, Toulouse, ou Montpellier

